



Le patrimoine immatériel des communautés religieuses et ses traces dans la culture

Pierre Lucier

Volume 78, Number 1, 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1008559ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1008559ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lucier, P. (2012). Le patrimoine immatériel des communautés religieuses et ses traces dans la culture. *Études d'histoire religieuse*, 78(1), 5–11.
<https://doi.org/10.7202/1008559ar>

Article abstract

The author proposes a kind of analysis whose purpose is to identify how the works of the religious communities have left structuring traces in our culture. The heuristic hypothesis behind this proposal is that some of those works are like a «matrix» which is still operating in our ways of thinking, telling and organizing things, as well as in our institutions. First, and by analogy, the author reminds how greek, roman and christian inheritances are still shaping western culture. Then he suggests to apply the same kind of «cultural archeology» to explore the inheritance of the religious communities, especially in the areas of educational and social services.

Le patrimoine immatériel des communautés religieuses et ses traces dans la culture

Pierre Lucier¹

Résumé : L'auteur propose un type d'analyse visant à cerner en quoi les œuvres des communautés religieuses ont laissé des traces structurantes dans notre culture. L'hypothèse heuristique sous-jacente est qu'il y a, provenant de ces œuvres, un formatage matriciel qui est encore opérant dans nos façons de penser, de dire et d'aménager les choses, voire dans nos institutions. L'auteur rappelle d'abord, par mode d'analogie, en quoi les héritages grec, romain et chrétien façonnent toujours la culture occidentale. Il propose ensuite d'appliquer le même type de « archéologie culturelle » à l'héritage des communautés religieuses et suggère quelques pistes à explorer dans cette perspective, notamment dans les domaines de l'éducation et des services sociaux.

Summary: The author proposes a kind of analysis whose purpose is to identify how the works of the religious communities have left structuring traces in our culture. The heuristic hypothesis behind this proposal is that some of those works are like a "matrix" which is still operating in our ways of thinking, telling and organizing things, as well as in our institutions. First, and by analogy, the author reminds how greek, roman and christian inheritances are still shaping western culture. Then he suggests to apply the same kind of "cultural archeology" to explore the inheritance of the religious communities, especially in the areas of educational and social services.

1. Détenteur d'un Doctorat d'État, obtenu à l'Université des Sciences humaines de Strasbourg, **Pierre Lucier** a été professeur à l'Université de Montréal, puis administrateur d'État au Gouvernement du Québec, où il a été conseiller au Développement culturel et scientifique, sous-ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, sous-ministre de l'Éducation, président du Conseil supérieur de l'éducation et président du Conseil des universités. De 1996 à 2003, il a été président de l'Université du Québec. Depuis 2005, il est associé à la Chaire Fernand-Dumont sur la culture, dont il a été le titulaire de 2006 à 2010. Depuis 2006, il est également professeur invité au Département de Sciences des religions de l'UQAM.

La proposition présentée ici est de type programmatique et concerne un mode d'attention et d'analyse plus proche de l'archéologie culturelle que de l'histoire et de l'ethnologie. Elle ambitionne de répondre à une question à la fois simple et énorme : en quoi et comment ce qu'ont fait les communautés religieuses est-il toujours présent et agissant dans notre culture, c'est-à-dire dans nos façons de penser, de dire et d'aménager les choses ? Comment leurs programmes d'action, leurs « œuvres », se sont-ils inscrits dans des institutions et des pratiques toujours opérantes dans notre culture, par-delà leurs références religieuses plus ou moins oubliées ? Autant le dire d'emblée, l'hypothèse proposée est qu'il y a telle chose qu'un formatage matriciel provenant de l'action des communautés religieuses qui, par-delà les pierres, continue d'être opérant.

On procédera ici en deux étapes concentriques. Dans un premier temps, seront évoqués quelques grands parallèles historico-culturels, rappelés à seule fin d'illustrer analogiquement l'approche préconisée. Puis, à leur lumière, on s'emploiera brièvement à déployer et à décliner la question initiale, histoire d'en suggérer la fécondité, en suggérant au passage quelques chantiers susceptibles d'être explorés dans cette perspective et le genre de résultats qu'on pourrait en attendre.

1. Quelques références en guise d'analogie

Nous disons volontiers que le corps de la culture de l'Occident est de souche et de facture grecques, romaines et chrétiennes. Certains analystes vont jusqu'à soutenir que, quoi qu'il en soit de la mémoire ou des adhésions conscientes, l'Occident « est » grec, romain et chrétien – ce qui n'exclut évidemment pas qu'il ait assimilé d'autres influences.

Que veut-on dire par de telles affirmations ? Essentiellement, dans le cas du monde grec, que celui-ci nous a laissé des pierres, bien sûr – Athènes, Délos, Olympie, Corinthe, Delphes et tant d'autres sites. On veut aussi dire que les Grecs nous ont légué des trésors immatériels en art, en philosophie, en politique, en histoire, en littérature, etc. Mais nous pouvons penser à autre chose encore, à tout ce qui, dans la dynamique et le contenu toujours vivants et opérants de notre culture, a été découpé et formaté par la culture grecque et intégré comme des éléments ainsi devenus proprement matriciels, c'est-à-dire générateurs de façons de penser et d'agir. Tout se passe comme si, même sans références historiques spécifiques, des traits structurants de notre vision des choses, de nos façons de penser et de gérer le réel, voire nos institutions, continuaient de « parler grec ». Pensons à notre rapport à la raison, au langage, à la science, aux canons de l'esthétique, au théâtre, au dialogue pédagogique, à la gestion démocratique de la cité, à la philosophie de l'État et des lois, etc., et c'est sans parler de la psychanalyse freudienne

ou des néologismes de la science, largement issus de la mythologie et de la langue grecques. On peut donc dire que, même ignorants de ces origines, même sans visiter Athènes ou lire Homère ou Platon, nous pensons et agissons « à la grecque ». Nous serions ici en présence d'éléments matriciels de la culture, c'est-à-dire de cela même qui moule, colore, formate de l'intérieur nos façons de penser, de dire et de faire.

Particulièrement en zones de tradition latine, nos univers culturels sont aussi profondément romains. Rome, ce sont des pierres, bien sûr : le Colisée, le Forum, les temples antiques, les monuments et les grands ensembles de la Renaissance et de l'âge baroque. Par-delà les pierres, ce sont aussi des trésors d'art, de sculpture, de littérature, d'histoire, de droit, de citoyenneté, de génie, de réseautage d'empire, de stratégie militaire, etc. Quand nous disons que l'Occident est romain, nous pensons aussi, par-delà les faits et gestes de César, d'Hadrien ou des papes de la Renaissance, à tout ce qui, dans nos cultures d'Occident, est formaté et inspiré à la manière de Rome : en droit, en gestion du territoire, en organisation hiérarchique, en génie civil – aqueducs, réseaux routiers, etc. La langue française, pour ne nommer qu'elle, est bien, par une évolution de proche en proche, une descendante directe du latin de Rome. Et c'est sans parler, en français comme en d'autres langues, des références mythologiques et impériales qui ont donné leurs noms à nos planètes et aux mois de notre calendrier. Même oubliées, ces racines sont intensément vivantes et opérantes. À la manière de Monsieur Jourdain, l'Occident est romain.

Grec, romain, l'Occident est aussi, à la faveur de ce même formatage gréco-romain, structurellement chrétien – à plusieurs égards, et à condition d'user librement du mot, judéo-chrétien même, dans la mesure où le Christianisme est né comme héritier dissident du Judaïsme. Dans le sillage de l'empire chrétien constantinien, le Christianisme a à ce point informé et innervé l'Occident que, pendant plus d'un millénaire, c'est une Europe politiquement chrétienne qui s'est déployée. L'Occident pullule de sites chrétiens ; son art, sa littérature, son droit, sa morale, ses références sont massivement de coloration chrétienne. Le Christianisme a tellement investi la culture occidentale que même l'émergence de la laïcité et de la sécularisation peut, d'une façon paradoxale mais non abusive, être considérée comme liée à ses positions théologiques les plus fondamentales concernant l'incarnation du sacré dans le profane, la double nature de Jésus de Nazareth, l'autonomie du domaine de César et du Royaume de Dieu, le statut unique de chaque personne humaine, etc.

Elles ne sont ni pieuses ni « christianisantes », les analyses qui sont faites du caractère structurant du Christianisme dans la culture occidentale actuelle, celle-ci fût-elle marquée par les ruptures post-chrétiennes que l'on sait. Comment, par exemple, ne pas voir dans son exaltation de la personne

humaine, dans sa conception linéaire de l'histoire, dans sa prétention à l'universalité, dans sa foi dans le progrès vers l'*eschaton*, dans sa volonté d'investir toute la réalité terrestre, dans son attention pour les pauvres et les petits, dans sa vision de la culpabilité et du pardon, voire dans sa préférence, tardive mais logique, pour une séparation nette entre religion et pouvoir public, des traces patrimoniales toujours opérantes de la foi chrétienne ?

Il faudrait ajouter à cela une dimension proprement québécoise du caractère matriciel du Christianisme, particulièrement dans sa version catholique romaine. Il y a là un héritage qui va aussi bien par-delà les pierres. Dans cette perspective, il faudrait considérer jusqu'aux comportements sociétaux pour saisir l'ampleur de ces empreintes toujours opérantes : dans le rôle collectivement dévolu à l'État, dans certains types de conception et d'organisation de la solidarité sociale, dans la perméabilité aux messages à saveur axiologique ou même messianique, etc. Mais c'est là un autre sujet.

Que tirer de ces références à très vaste échelle ? Essentiellement, qu'il y a, dans notre culture, des héritages toujours opérants, structurants, proprement matriciels, qui nous viennent de loin. Il s'agit là de patrimoines effectifs dont l'explicitation et l'intelligence sont fondamentales pour comprendre ce que nous sommes. Peut-être s'y trouve-t-il même les héritages les plus fondamentaux et les plus durables.

2. Les héritages matriciels des communautés religieuses

Revenons maintenant à la question initiale, que nous n'avons d'ailleurs jamais quittée, pour la traiter par analogie aux références qui viennent d'être esquissées.

Les communautés religieuses établies au Québec ont laissé des bâtiments, des monuments et des sites dont plusieurs ont une valeur patrimoniale certaine et que nous tenons légitimement à conserver. Par-delà ces pierres, elles ont aussi accumulé des œuvres d'art, des mobiliers, des objets, des documents, des archives, des techniques, tout cela qui est tantôt du patrimoine matériel, tantôt du patrimoine immatériel, que nous avons raison de vouloir inventorier et conserver. Fort bien. L'hypothèse heuristique formulée ici suggère que, par-delà ces pierres et ces héritages, les communautés religieuses ont sans doute inscrit dans notre culture des modes de penser et de faire qui, même au-delà des défaillances de la mémoire historique ou de la reconnaissance sociale, formateraient toujours certains aspects de notre visage culturel.

Les communautés religieuses ont été des regroupements d'hommes et de femmes désireux de réaliser ensemble certains idéaux inspirés de leur foi et de leurs spiritualités propres. Dans presque tous les cas, ces idéaux

de vie ont débouché sur des formes d'intervention dans le tissu social et culturel. Même les communautés contemplatives ont ainsi rayonné au-delà des murs de leurs cloîtres – pensons seulement au rôle des Cisterciens dans le développement de l'agriculture au Québec. Modes de vie, donc, mais aussi modes d'action publique et contribution à la construction de la société à travers ce qui, au sens le plus riche du terme, a été et doit être considéré comme des «œuvres». Et nous savons que, en raison du caractère massif de ces interventions dans les grands secteurs de notre vie collective – éducation, santé, services sociaux, arts, action communautaire, etc.-, il ne s'agit pas d'œuvres secondaires ou marginales.

La question qui se pose dès lors et qui, du point de vue d'une herméneutique de la culture, est d'un intérêt considérable concerne les traces toujours actives de ces actions par-delà la disparition des acteurs. En quoi et comment des actions des communautés religieuses continuent-elles de marquer certaines de nos façons de faire et de nos institutions actuelles ? Et cela, quoi qu'il en soit des allégeances religieuses ou philosophiques des uns et des autres. La question peut se déployer et se décliner dans bien des domaines. Par exemple, se pourrait-il que des communautés religieuses nous aient, bien concrètement, appris à tenir une école, un pensionnat, une résidence étudiante, appris à enseigner même, à s'occuper des jeunes, de leur formation, de leurs loisirs et de leur insertion professionnelle ? Se pourrait-il que nos institutions aient hérité d'elles certaines façons de tenir un hôpital, un hospice, un centre d'aide ? Certaines façons de s'occuper des malades, des vieillards, des immigrants, des pauvres, des délinquants ? Y aurait-il des traces actives d'elles dans la manière d'organiser la vie en groupe dans les centres d'accueil, d'y aménager les lieux privés et les lieux communs, d'y gérer des horaires communautaires, des aires et des heures de repos, de repas, de loisirs, voire de visite – de «parloir» ? Aurait-elles inscrit dans nos pratiques certaines traces de leurs façons d'organiser la solidarité sociale, les levées de fonds ou la protection mutualisée ? Aurait-elles marqué, bien avant di Stasio et Ricardo, nos façons plus ou moins «raisonnées» de cuisiner, de tenir maison ou d'entretenir les vêtements ? Et puis, comme envers de médaille, auraient-elles aussi inscrit dans notre culture des legs considérés comme plus lourds à porter : la crainte et le contrôle du corps, même à travers l'importance accordée à l'exercice physique et au sport dans certaines communautés elles-mêmes et dans leurs institutions d'enseignement ; le subtil dénigrement de la possession matérielle et de l'accès à l'argent et à la richesse ; les réflexes autoritaires de conformité et de soumission dont les partis politiques savent souvent tirer parti.

Ce genre d'approche exigerait évidemment des excavations de type monographique. Ce serait d'ailleurs là la seule manière d'en éprouver vraiment la fécondité et la viabilité. L'intention n'était pas d'en exposer

l'une ou l'autre ici. Mais, s'il fallait tout de même en laisser deviner quelque chose, on pourrait citer, par exemple, le caractère toujours structurant du *Ratio studiorum* importé et implanté par les Jésuites et dont il serait facile de montrer qu'il est toujours la référence, « ancestrale » mais réelle, de notre *Régime pédagogique du secondaire* et de notre *Régime des études collégiales*. Dans cette foulée, il serait facile de montrer que le type de diplomation pratiqué au Québec en enseignement collégial – une certification nationale avec évaluation et recommandation locales – reproduit structurellement celui que, à la suite du bref *Jamdudum* (1889) accordant plus d'autonomie à la succursale de l'Université Laval à Montréal, a prévalu pour les collèges montréalais des jésuites. Et que dire des pratiques favorisant la diversification des cheminements individuels, le recours à la répétition et à l'émulation, le renforcement par la reconnaissance publique, voire l'accélération des parcours, qui sont de cette tradition pédagogique ? Que dire aussi du type d'autonomie des autorités institutionnelles et de la distinction toujours opérante entre l'autorité générale du chef d'établissement – le recteur – et l'autorité, incessible à maints égards, des responsables proprement académiques – « préfet des études », directeur des études, vice-recteur aux études, etc. Tout porte à penser que l'analyse de plusieurs des protocoles académiques les plus structurants de notre système d'enseignement montrerait ainsi des filiations proprement matricielles.

Sur le plan pédagogique, il serait aussi possible de montrer comment certains enseignements – en sciences, en musique, en théâtre, en langues, en arts culinaires, en couture, en « arts ménagers » – gardent la marque de pratiques implantées ici par des communautés religieuses actives en ces domaines pendant des décennies, certaines pendant des siècles – et cela inclut évidemment les prêtres du Séminaire de Québec qui, sans constituer une communauté religieuse proprement dite, ont été une communauté éducative stable. Même chose pour l'art de rédiger des manuels scolaires, d'organiser des horaires et des calendriers, et pour bien d'autres secrets toujours opérants.

Dans le monde de la santé, on connaît l'action des grandes communautés hospitalières féminines dans la mise sur pied de notre système hospitalier. L'approche préconisée ici suggère que, par-delà cette contribution historique, il serait possible de montrer comment, dans les façons actuelles de « tenir » des centres hospitaliers, voire d'en construire, des modèles sont à l'œuvre, qui découlent directement des façons de faire des communautés de religieuses hospitalières. Et on ne doit pas penser ici seulement au style de propreté des corridors d'hôpitaux, à l'aménagement de lieux de recueillement ou à l'offre de services de « soins spirituels ». Il faudrait aller jusqu'à la pratique infirmière et médicale, à laquelle on accole encore couramment, comme aux personnels de l'éducation d'ailleurs, le vocabulaire et les perspectives de la « vocation ». Et que dire des noms que les mouvements de sécularisation n'ont pas changés – l'appellation « Hôtel-Dieu », par exemple ?

Les services sociaux offrirait également de multiples objets d'analyse, notamment dans le secteur des centres d'accueil, de l'aide de proximité, voire des banques alimentaires ou des « popotes mobiles », et de ce qu'on y repère de l'héritage des hospices, des refuges ou des « œuvres de la soupe ». Même chose dans le secteur des centres de jeunesse et de ce qu'on y trouve de traces opérantes en provenance des « patros » et des mouvements de jeunes.

* * *

Les défis méthodologiques que ce genre d'exploration oblige à relever sont considérables. On y est, en effet, jouxtant l'histoire et l'ethnologie, tout proche de la connaissance des diverses traditions spirituelles et des œuvres qu'elles ont générées, dans des analyses axées sur une « archéologie du présent », qui s'emploie à faire affleurer les paradigmes et les modèles qui nous « structurent » encore. On peut d'ores et déjà penser que de tels forages seraient féconds et permettraient de faire affleurer ce qui pourrait bien constituer l'essence même de tout patrimoine, c'est-à-dire sa capacité toujours actuelle de faire vivre.